



VILLE  
de  
CHATEAUBRIANT

## CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

DIRECTION GÉNÉRALE  
DGS/MH

Membres en exercice : 33

### **Délibération n° 88 – Office Municipal des Sports – Déplacements pour les Championnats de France - Saison 2022-2023**

Le dix-neuf octobre 2023, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le treize octobre 2023, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme BOURDAIS, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, M. FLATET, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme PAYET, Mme DEGREGRE, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme GITEAU a donné procuration à Mme CIRON  
M. AMIOUNI a donné procuration à M. BOISSEAU  
M. SINENBERG a donné procuration à Mme SONNET  
M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY  
M. BEASSE a donné procuration à M. NOMARI  
Mme GALLAND a donné procuration à M. LE HECHO



Secrétaire de séance : Mme HEBERT

**OBJET : Office Municipal des Sports – Déplacements pour les Championnats de France - Saison 2022-2023****E X P O S E**

Lors de la répartition des subventions de fonctionnement aux associations de l'Office Municipal des Sports, une somme de 4350,55 € a été prévue pour les associations effectuant des déplacements en Championnats de France.

**D E C I S I O N**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de répartir cette somme de la façon suivante :

Association	Subvention
- Cercle d'Escrime du Castelbriantais	119,33 €
- Club de Plongée Castelbriantais	238,68 €
- Châteaubriant Football de Table	340,95 €
- Amicale Laïque Castelbriantaise – Section Gymnastique Rythmique	409,14 €
- Sport Athlétique Castelbriantais	511,43 €
- Cyclo-Club Castelbriantais	715,98 €
- Judo-Club Castelbriantais	238,68 €
- Archers de la Mée	119,33 €
- ASKD Gymnastique	238,68 €
- Boxing-Club Castelbriantais	119,33 €
- Union de Pétanque Castelbriantaise	358,00 €
- Entente Athlétique Club Castelbriantais	358,00 €
- Amicale Laïque Castelbriantaise – Section Badminton	119,33 €
- Association Sportive Saint-Joseph Châteaubriant	190,93 €
- Association Sportive Collège Robert Schuman	272,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>4350,55 €</b>

et d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'Adjoint Délégué, à signer les mandats de dépenses

Préfecture de Loire-Atlantique  
à intervenir.

044-214400368-20231026-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-10-2023

Publication le : 26-10-2023

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant  
A l'Hôtel de Ville, le 19 octobre 2023

Le Maire,  
Alain HUNAUULT



a secrétaire de séance,

Ilona HEBERT



Le Maire,

Alain HUNAUULT